



# STATISTIQUES ET INDICATEURS

## L'EMPLOI INTÉRIMAIRE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ AOÛT 2018



### SOMMAIRE

- P.1 Evolution de l'intérim
- P.2 L'intérim par secteur d'activité
- P.3 Structure de l'intérim
- P.4 L'intérim dans les départements

#### En diminution sur le début d'année 2018

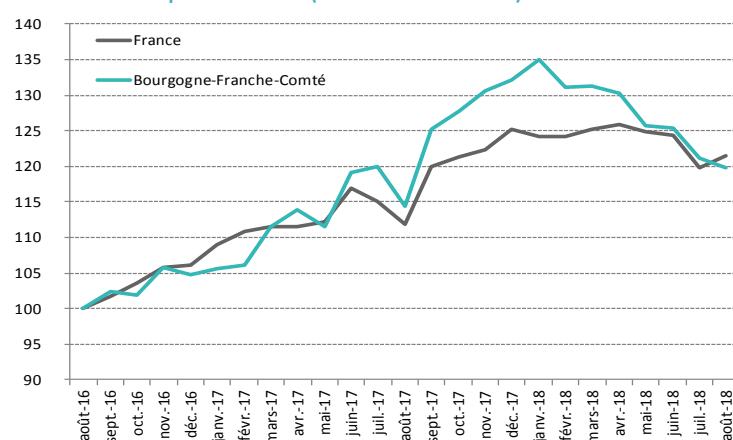
Fin août 2018, le nombre d'intérimaires est estimé à près de 41 400\*, soit une diminution de 4,7% sur trois mois (2 000 emplois intérimaires de moins par rapport à mai 2018), contre -2,7% en France métropolitaine.

En un an, l'intérim est en hausse de 4,7% (soit plus de 1 900 emplois supplémentaires). En France métropolitaine, il progresse de 8,5% [cf. carte 1].

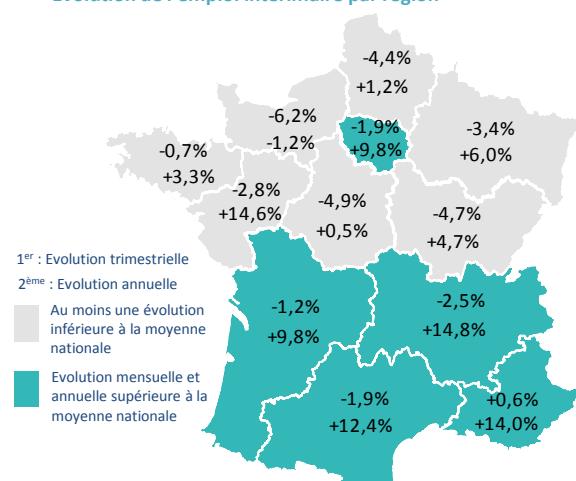
On observe une croissance globale de l'intérim depuis plusieurs années [cf. graphique 1]. L'intérim a suivi une tendance très favorable jusqu'en janvier 2018 mais, depuis, il suit une diminution.

\* : en valeur corrigée des variations saisonnières (donnée provisoire)

**Graphique 1**  
**Evolution de l'emploi intérimaire (base 100 en août 2016)**



**Carte 1**  
**Evolution de l'emploi intérimaire par région**



Source : Pôle emploi



En août 2018, le taux de recours à l'intérim est de 6% dans la région.

**6%**  
De taux de  
recours à  
l'intérim

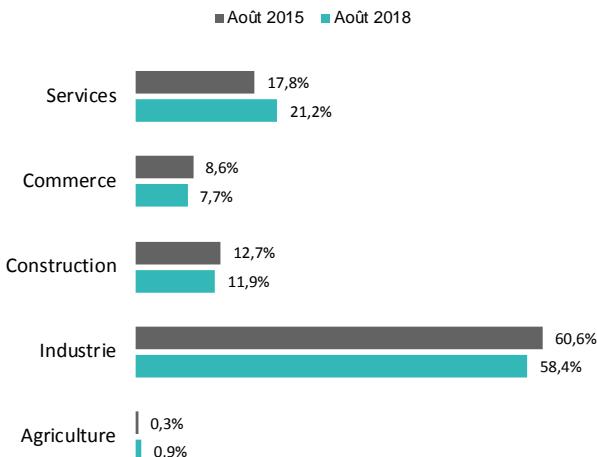
Source : Pôle emploi

En deux ans, la Bourgogne-Franche-Comté enregistre une hausse de l'intérim de 20%.

## 2 STATISTIQUES ET INDICATEURS

Graphique 2

Répartition de l'emploi intérimaire par grand secteur d'activité (NAF A05)

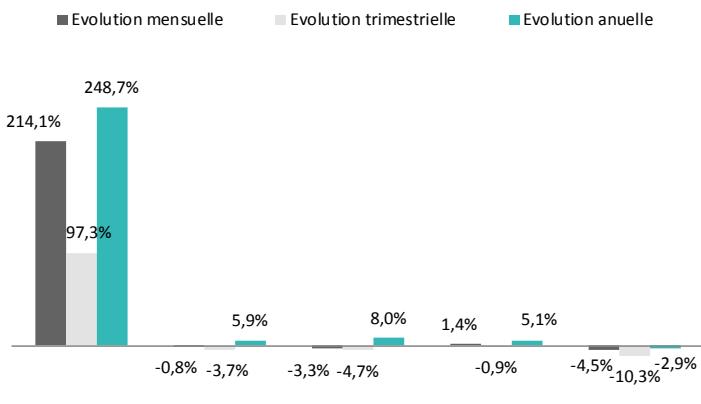


Source : Pôle emploi

**L'industrie : principal secteur utilisateur des emplois intérimaires**

Au mois d'août 2018, l'industrie reste le secteur le plus représenté avec 58,4% des emplois intérimaires [cf. graphique 2]. Cette proportion est en dessous de son niveau observé trois ans plus tôt (60,6%). À l'inverse, le poids des services progresse (21,2% contre 17,8%).

Graphique 3  
Evolution de l'emploi intérimaire par grand secteur d'activité (NAF A05)



Source : Pôle emploi

**Tous les secteurs en augmentation sur un an sauf les services**

Les fortes variations de l'intérim dans le secteur de l'agriculture sont dues au début des vendanges pendant le mois d'août 2018.

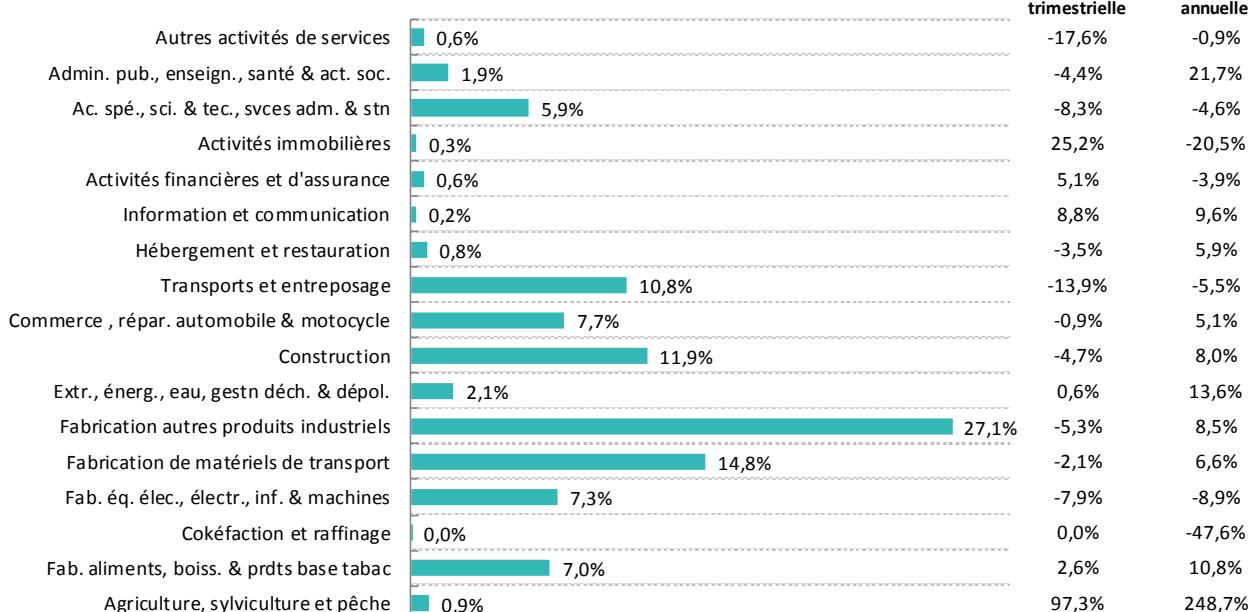
La construction, l'industrie et le commerce suivent une progression sur un an supérieure à la moyenne régionale (+4,7%) [cf. graphique 3]. Le secteur des services est en diminution avec -2,9%. Sur les trois derniers mois, tous les secteurs sont en baisse, à l'exception de l'agriculture.

**La fabrication d'autres produits industriels : activité la plus consommatrice d'emplois intérimaires**

Plus du quart de l'intérim se concentre dans le secteur d'activité de la fabrication d'autres produits industriels. Par rapport à août 2017, l'emploi intérimaire est en progression de 8,5% dans ce secteur [cf. graphique 4] (880 postes supplémentaires). Après la fabrication d'autres produits industriels, la hausse en volume la plus soutenue sur un an concerne la fabrication de matériels de transport avec plus de 380 emplois intérimaires supplémentaires (+6,6%).

Graphique 4

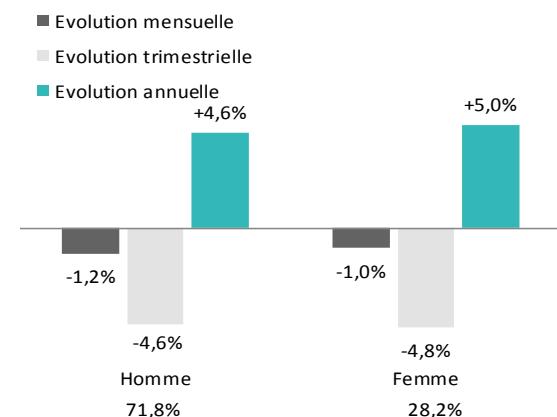
Répartition et évolution de l'emploi intérimaire par secteur d'activité détaillé (NAF A17)



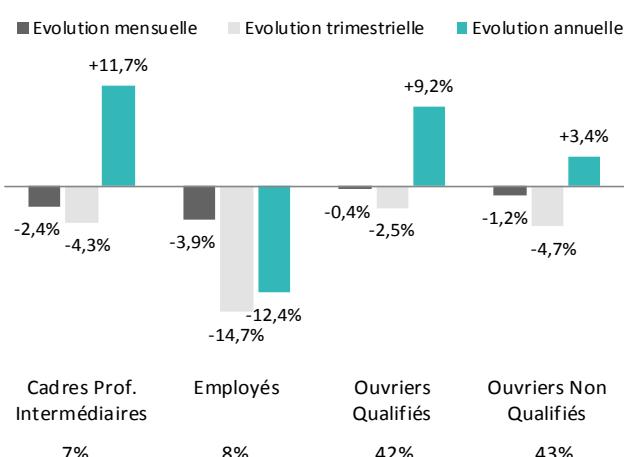
Source : Pôle emploi

# STRUCTURE DE L'INTÉRIM

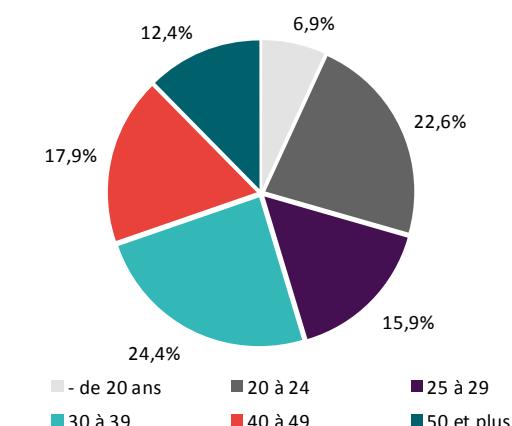
**Graphique 5**  
Evolution et répartition de l'emploi intérimaire par sexe



**Graphique 6**  
Evolution et répartition de l'emploi intérimaire par catégorie socio-professionnelle



**Graphique 8**  
Répartition de l'emploi intérimaire par âge



## Les hommes fortement majoritaires

En août 2018, les emplois intérimaires sont occupés à 71,8% par des hommes [cf. graphique 5].

En trois mois, leur nombre diminue de 4,6% (contre -4,8% pour les femmes).

En un an, ils sont 4,6% de plus (contre +5% pour leurs homologues féminines).

## Le nombre de cadres et professions intermédiaires en forte progression sur un an

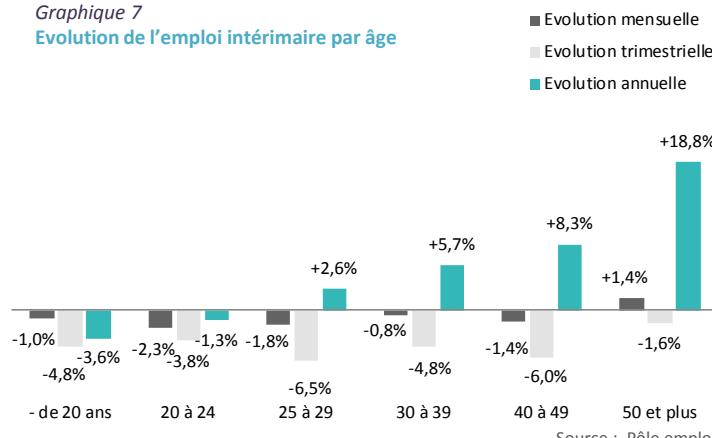
La catégorie socio-professionnelle la plus fréquente pour ce type de contrat reste les ouvriers, avec 85% de l'emploi intérimaire en Bourgogne-Franche-Comté [cf. graphique 6]. L'intérim augmente sur un an pour toutes les catégories, sauf les employés. Ce sont les cadres qui suivent la plus forte hausse avec +11,7% en un an. Sur trois mois, toutes les catégories sont en baisse.

## L'emploi intérimaire progresse pour les séniors

Les intérimaires ont majoritairement entre 30 et 39 ans (24,4%) et entre 20 et 24 ans (22,6%) [cf. graphique 8].

Ce sont les 50 ans et plus, avec +18,8%, qui progressent le plus en un an. [cf. graphique 7].

**Graphique 7**  
Evolution de l'emploi intérimaire par âge



**45,3%**  
De moins de  
30 ans

En août 2018, les moins de 30 ans concentrent un peu moins de la moitié des intérimaires (45,3%) alors qu'ils représentent moins du cinquième (19,2%) des emplois au dernier recensement de la population (2015).

# L'INTÉRIM DANS LES DÉPARTEMENTS

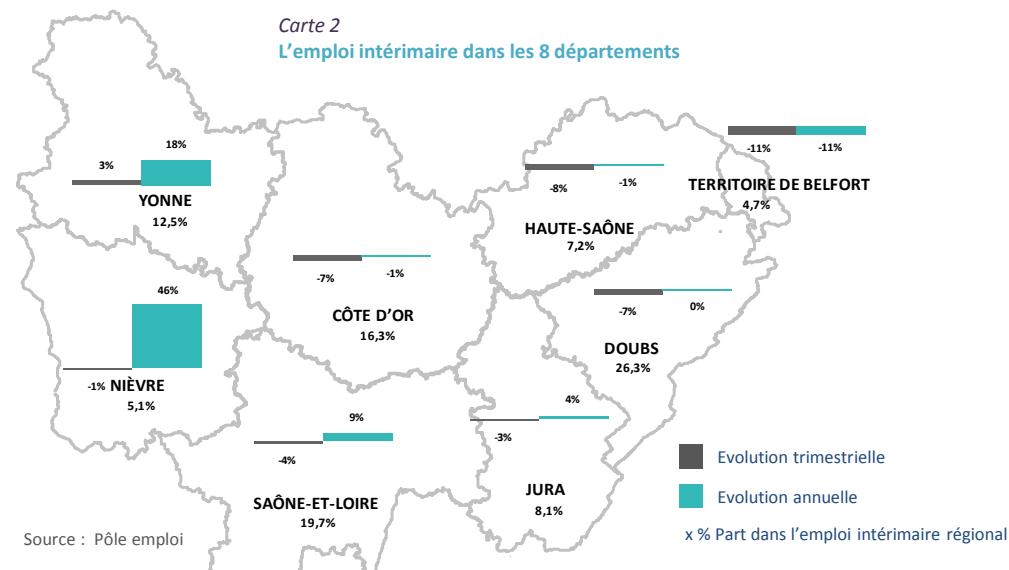
## Un intérimaire sur quatre dans le Doubs

Plus du quart des intérimaires de Bourgogne-Franche-Comté sont comptabilisés dans les entreprises de travail temporaire du Doubs (26,3%), suivi de la Saône et Loire (19,7%) et de la Côte d'Or (16,3%) [cf. carte 2].

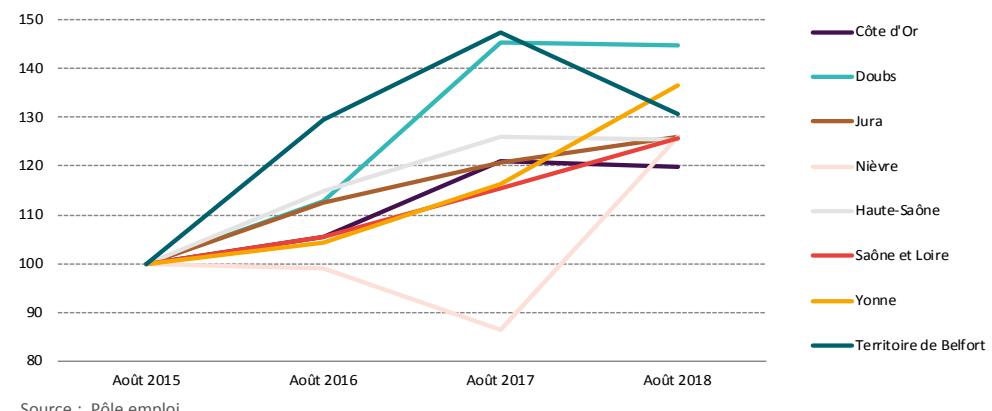
L'intérim est en baisse dans tous les départements sur le trimestre, à l'exception de l'Yonne (+3%).

Sur un an, c'est dans la Nièvre que la hausse est la plus forte, avec +48%. Dans le Territoire de Belfort, l'intérim est en baisse de -11%.

Sur les 3 dernières années, l'intérim progresse de plus de 20% dans tous les départements de la région. Le Doubs se distingue avec la plus forte progression (+45%) [cf. graphique 9].



**Graphique 9**  
**Evolution de l'emploi intérimaire dans les départements (base 100 en août 2015)**



## SOURCES ET CONCEPTS

Les statistiques d'emploi intérimaire sont établies à partir des Relevés Mensuels de Mission, source historique des déclarations des entreprises de travail temporaire (ETT), auxquels s'est substituée la « Déclaration Sociale Nominative (DSN) » généralisée en 2017. Ainsi Pôle emploi centralise l'ensemble des réceptions de RMM ou de DSN pour les ETT ayant déjà adopté ce mode déclaratif, et intègre, après avoir effectué les contrôles de qualité et d'exhaustivité, l'ensemble des informations relatives aux missions d'intérim. Afin de mesurer l'évolution de l'intérim, un indicateur mensuel de l'emploi intérimaire en fin de mois a été construit. En raison de la forte variabilité journalière de l'intérim, l'indicateur fin de mois de l'emploi intérimaire est construit en fonction de la moyenne des cinq derniers jours ouvrés et non au dernier jour ouvré du mois. Les données sont désaisonnalisées et calées par département afin d'obtenir une consolidation cohérente avec la série régionale. Ainsi toutes les données présentes dans cette publication sont corrigées des variations saisonnières (CVS).

**AVERTISSEMENT :** dans cette publication, l'emploi intérimaire régional correspond au nombre d'intérimaires (indicateur fin de mois) ayant effectué une mission pour l'établissement de travail temporaire (ETT) localisée dans la région, et ce quelque soit le lieu d'exécution de la mission. En revanche, dans la publication nationale, les données régionales sont fondées sur la location géographique de l'établissement utilisateur (ETU), ce qui explique des écarts dans les évolutions.

L'évolution provisoire de l'emploi intérimaire entre le mois M et le mois M+1 est calculée en utilisant uniquement les missions déclarées « à l'heure » par des entreprises de travail temporaire qui ont déclaré des missions à la fois pour le mois M et pour le mois M+1 (méthode dite de « cylindrage » ou à champ de SIRET constant). Cela représente environ 90% des missions déclarées. Les évolutions publiées sont corrigées des variations saisonnières. Les séries CVS sont réalisées à l'aide de la procédure X12 en retenant le modèle multiplicatif. Les coefficients CVS sont ré-estimés tous les mois.

La reproduction des éléments contenus dans cette publication, même partielle, est autorisée sous réserve de mentionner la source Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté